



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 10 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 10 octobre à 19 heures 15 minutes, le conseil municipal légalement convoqué le 5 octobre 2023, s'est réuni en séance publique à la mairie de Régigny, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LE TARNEC, Maire.

Présents : MM. Jean-Luc LE TARNEC, Sophie CAILLERE, Cédric JOSSO, Corine LAMOUR, Jean-Michel LETELLIER, Thomas BONNIN, Karine BULEON, Laëtitia DANO, Didier GALERNE, Lydia GUEHENNEUX, Jean GUILLO, David MICHARD, Corentin PEDRO, Sophie PETRO, Sandra ROBERT, Anne TANGUY, Emmanuelle TENIER.

Absent : Wilfried POTEL.

Nombre de conseillers en exercice : 18 **Présents** : 17 **Votants** : 17

Secrétaire de séance : Laëtitia DANO

Le procès-verbal de la réunion du 21 septembre 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Ordre du jour de la séance :

1. Bilan des tests d'aménagements routiers
2. Point travaux du lac
3. Morbihan Energies : nouveau contrat d'électricité
4. Divers devis
5. Informations et questions diverses

1. Bilan des tests d'aménagements routiers

Monsieur Jean-Michel LETELLIER, adjoint, expose :

En vue de réduire la vitesse des véhicules rue du Général de Gaulle, deux écluses ont été installées provisoirement pour une période de 5 mois.

Cette expérimentation s'avère non concluante. En effet, les radars pédagogiques ont permis de relever des excès de vitesse à plus de 100 km/h dans une zone limitée à 30 km/h.

Une discussion s'engage sur les aménagements sécuritaires à adopter afin d'assurer la sécurité routière en réduisant la vitesse des véhicules dans l'agglomération : installation de plateaux (surélévation de la chaussée), installation d'un radar fixe, transformation de la chicane située près du Foyer en plateau.

Il est proposé de se donner le temps de la réflexion sur le choix des aménagements et de visiter les aménagements sécuritaires réalisés sur les communes de Bignan et Meucon.

2. Point travaux du lac

Les travaux d'aménagement du lac ont débuté.

L'extraction des boues prévue initialement sur 70 cm de profondeur passe à 1 mètre sur certaine zone.

Une zone trop humide en aval ne pourra être désenvasée. Compte tenu de ces situations, il n'y aura pas de surcoût pour ce chantier.

Concernant la réfection des vannes, l'entreprise LE DU débutera ses travaux le 23 octobre.

3. Morbihan Energies : nouveau contrat d'électricité

Monsieur le Maire rappelle que la commune a adhéré au groupement de commande coordonné par Morbihan Energies pour la fourniture d'électricité de l'ensemble des sites communaux qui prendra effet au 1^{er} janvier 2024.

Total Energies sera le nouveau fournisseur d'électricité.

Après des années de prix compétitifs, les offres reçues par Morbihan Energies montrent une augmentation importante de la part fourniture.

Pour notre commune, un surcoût de 45 519 € est estimé par rapport à l'année 2022 pour l'ensemble des sites communaux.

Il est rappelé que grâce aux actions mises en place en 2023 pour réduire la consommation d'électricité (programmation du chauffage des bâtiments communaux à 19° maximum, diminution des horaires d'éclairage public : arrêt à 21 h), la consommation a baissé de 25 %. Le surcoût devrait donc être minoré par le maintien des mesures prises.

4. Divers devis

Monsieur le Maire présente les devis suivants :

- Audit énergétique et étude préalable photovoltaïque pour le bâtiment de l'espace culturel : proposition d'honoraires du cabinet S.I.O pour un montant de 6 255 € HT. Une participation pour le financement est prévue financée à hauteur de 50 % par Pontivy Communauté et 30 % par la Banque des Territoires.
- Remplacement des moteurs de volée et de tintement des cloches n°1 et 3 suite à un orage : proposition de la société Art Camp pour un montant de 3 477 € HT.
Après passage de l'expert, une indemnité de 1 408,57 € sera versée par notre assureur Groupama.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ces 2 propositions.

5. Informations et questions diverses – Tour de table

Sophie CAILLERE

- Présente le devis de Manutan Collectivités pour l'achat de rayonnages et bac à livres pour l'espace culturel. L'assemblée accepte ce devis d'un montant de 4 060,37 € HT.
- Le salon du livre aura lieu le 11 novembre. 20 auteurs seront présents et de nombreuses animations seront proposées.
- Toutes les conventions de passage relatives au chemin de randonnée ont été signées. Ce projet sera finalisé le mardi 17 octobre en présence de Mme GREGOIRE de Pontivy Communauté.
- Le repas du CCAS aura lieu le samedi 2 décembre.

Cédric JOSSO

- Est dans l'attente des devis de renouvellement et d'acquisition de matériel de restauration pour le restaurant scolaire et le foyer socio-culturel.
- Commission affaires scolaires :
 - Rédaction d'une charte du savoir vivre et du respect mutuel au sein du restaurant scolaire, avec mise en place d'un système de cartons jaunes et rouges.
 - Choix du futur nom de l'école : 52 propositions ont été déposées sur le site de la commune. 5 noms ont été retenus par la commission et 5 noms seront retenus par les élèves de l'école

publique. Ces 10 propositions seront soumises au vote lors du prochain conseil.

Corine LAMOUR

- Présente le devis de Yesss Electrique pour l'achat de consommables illuminations de Noël. Le Conseil Municipal accepte ce devis d'un montant de 958,93 € HT.
 - Les travaux de rénovation du bloc d'escalade débutent le 19 octobre.
 - A été sollicitée pour l'installation d'une crêperie ambulante et d'un food truck de produits vietnamiens sur le marché du samedi matin. Elle précise que Croc Galettes ne sera plus présente sur le marché. Une participation aux frais électriques sera demandée sur les mêmes bases appliquées au food truck « Ker Burger ».
- L'assemblée donne son accord.

Jean GUILLO

- Rappelle les foulées réguinoises et le couscous du 14 octobre.

Karine BULEON

- Informe que M. Philippe ALLIOUX est le nouveau président de l'association Reg'Run and Fun qui compte désormais 30 adhérents.

Jean-Luc LE TARNEC

- A assisté avec Didier GALERNE, à une réunion sur la collecte des déchets : l'installation des 2 colonnes enterrées, 1 semi-enterrée et 11 aériennes débutera le 4 décembre. La livraison est prévue en janvier 2024 et la mise en service en mars 2024.
- Un article sera inséré dans un prochain Réguiny Infos.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

Approuvé en séance du Conseil Municipal du 13 novembre 2023.

Le secrétaire de séance
Laëtitia DANO



Le Maire
Jean-Luc LE TARNEC



Affiché le 14/11/2023.....

